



# Itinéraire du Château d'Ecouen

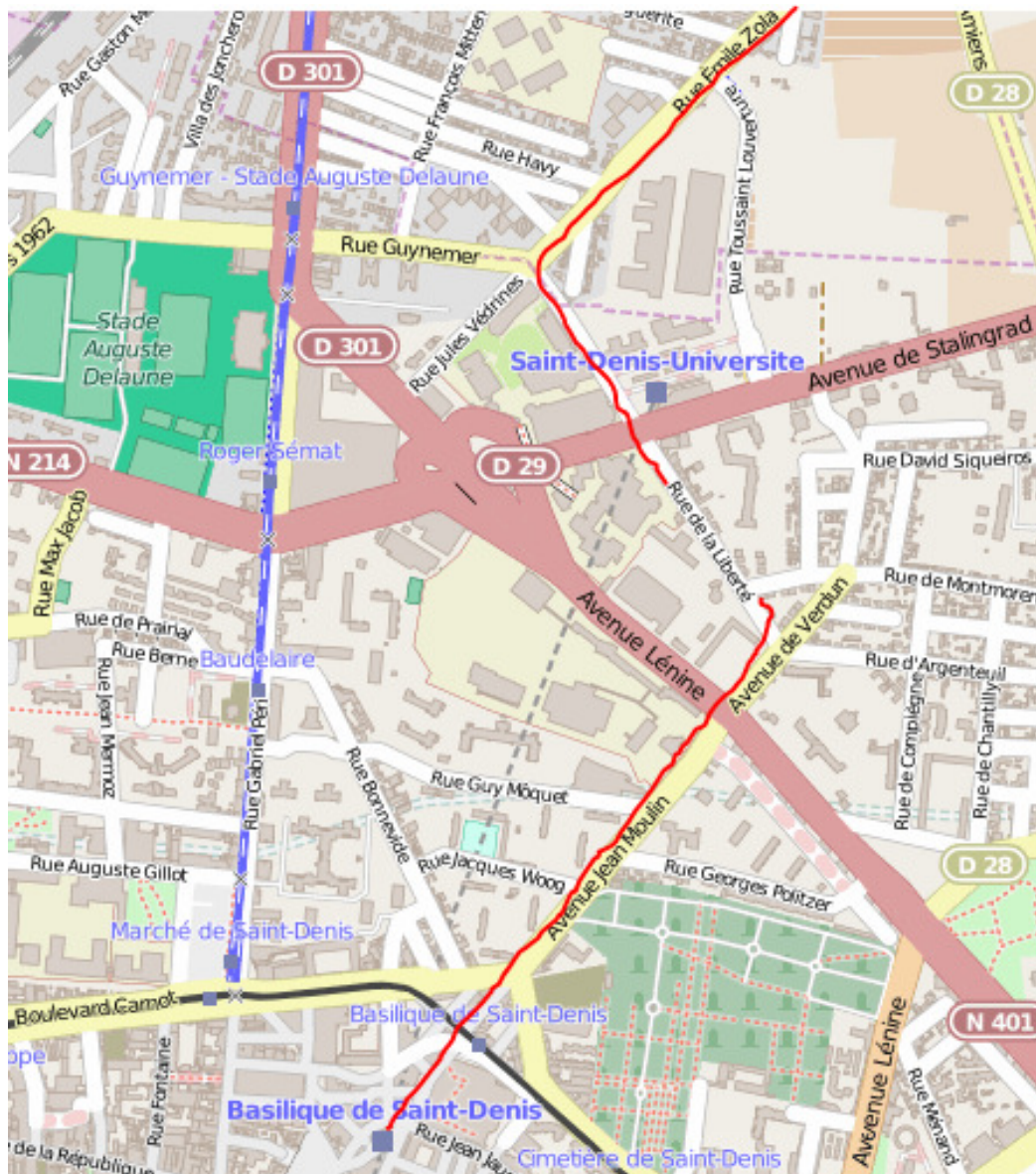
27 km aller - retour  
Itinéraire établi en mars 2015

## Départ :

Basilique Saint-Denis : traverser la **Place du Caquet** vers le nord, couper les voies du tram et prendre le **passage des Poulies** pour s'engager sur l'**Avenue Jean Moulin** (piste cyclable).

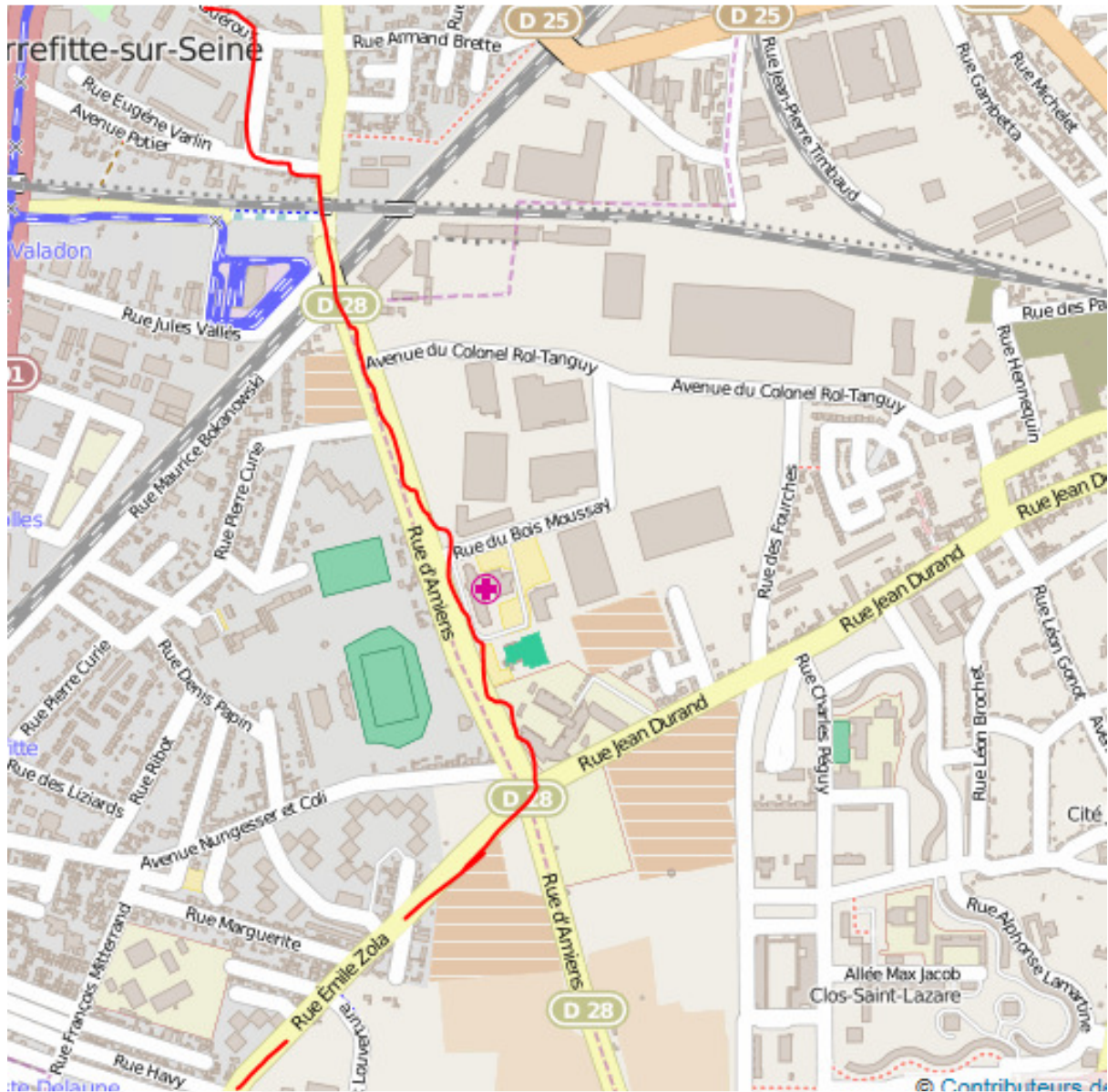
Traverser l'Avenue Lénine (passage piéton) pour continuer sur l'**Avenue de Verdun** et prendre tout de suite à gauche la **rue de la Liberté**.

Traverser l'Avenue de Stalingrad (**prudence**) et prendre en face la piste cyclable de la **rue Guynemer** qui passe devant les Archives Nationales.  
Prendre à droite (bande cyclable) la **rue Emile Zola**



Poursuivre la **rue Emile Zola** (bande cyclable sur 750 m) jusqu'au carrefour (feu rouge) prendre à gauche la **rue d'Amiens** (piste cyclable sur le trottoir). Passer devant la clinique de l'Estrée. Fin de la piste cyclable.

Continuer la **rue d'Amiens** qui passe sous la voie ferrée du RER D, puis sur la voie ferrée (Tangentielle Nord).



Prendre à gauche juste après le passage de la voie ferrée l'**avenue Potier** (double sens cyclable) sur 120 m ; puis tout de suite à droite, la **rue Caubert de Cléry** (180 m) puis à gauche, la **rue Gérard** pour rejoindre le **Boulevard Jean Mermoz** où passe le tram T5.

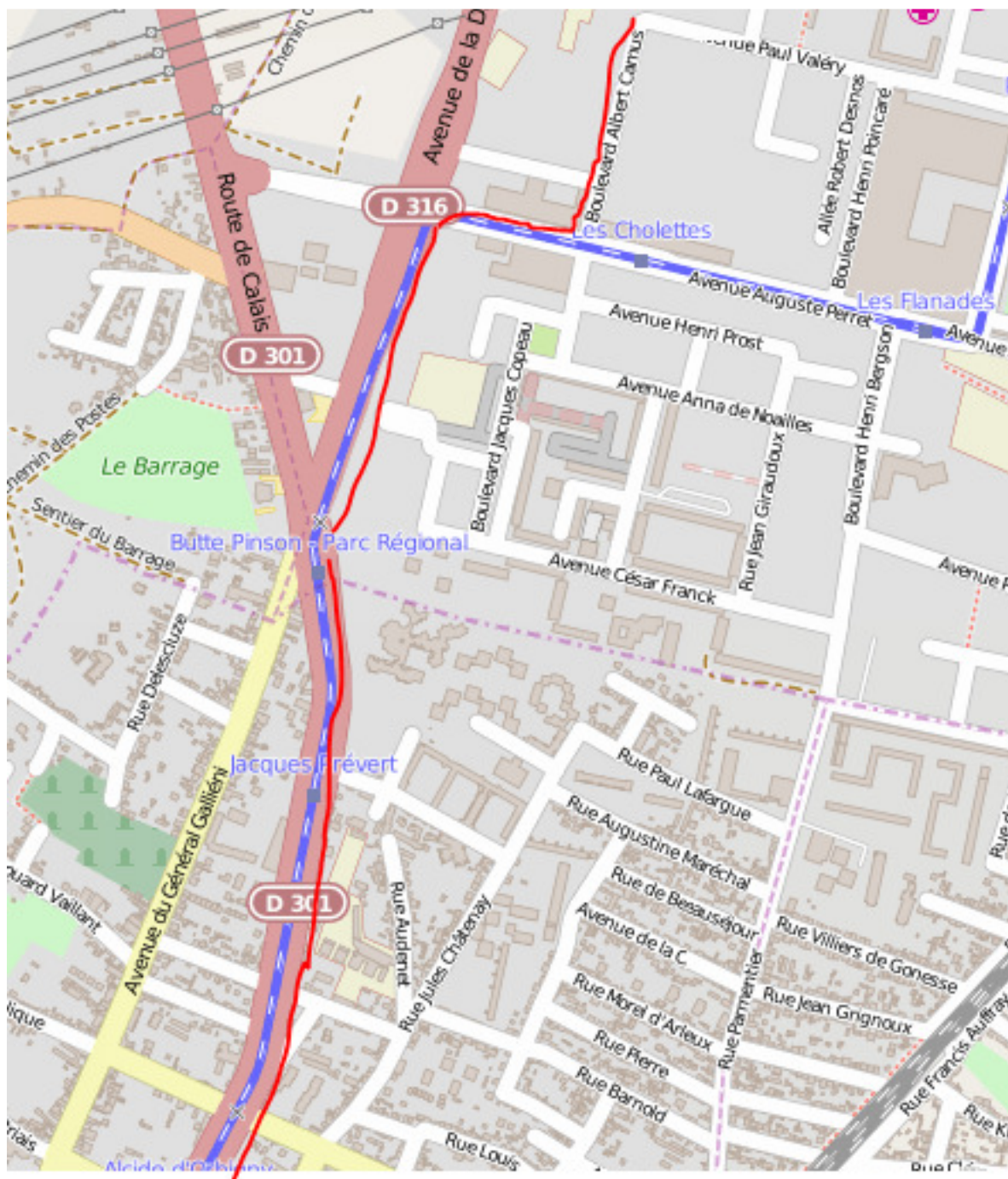
Prendre à droite la **piste cyclable du T5** et la remonter sur 750 m.



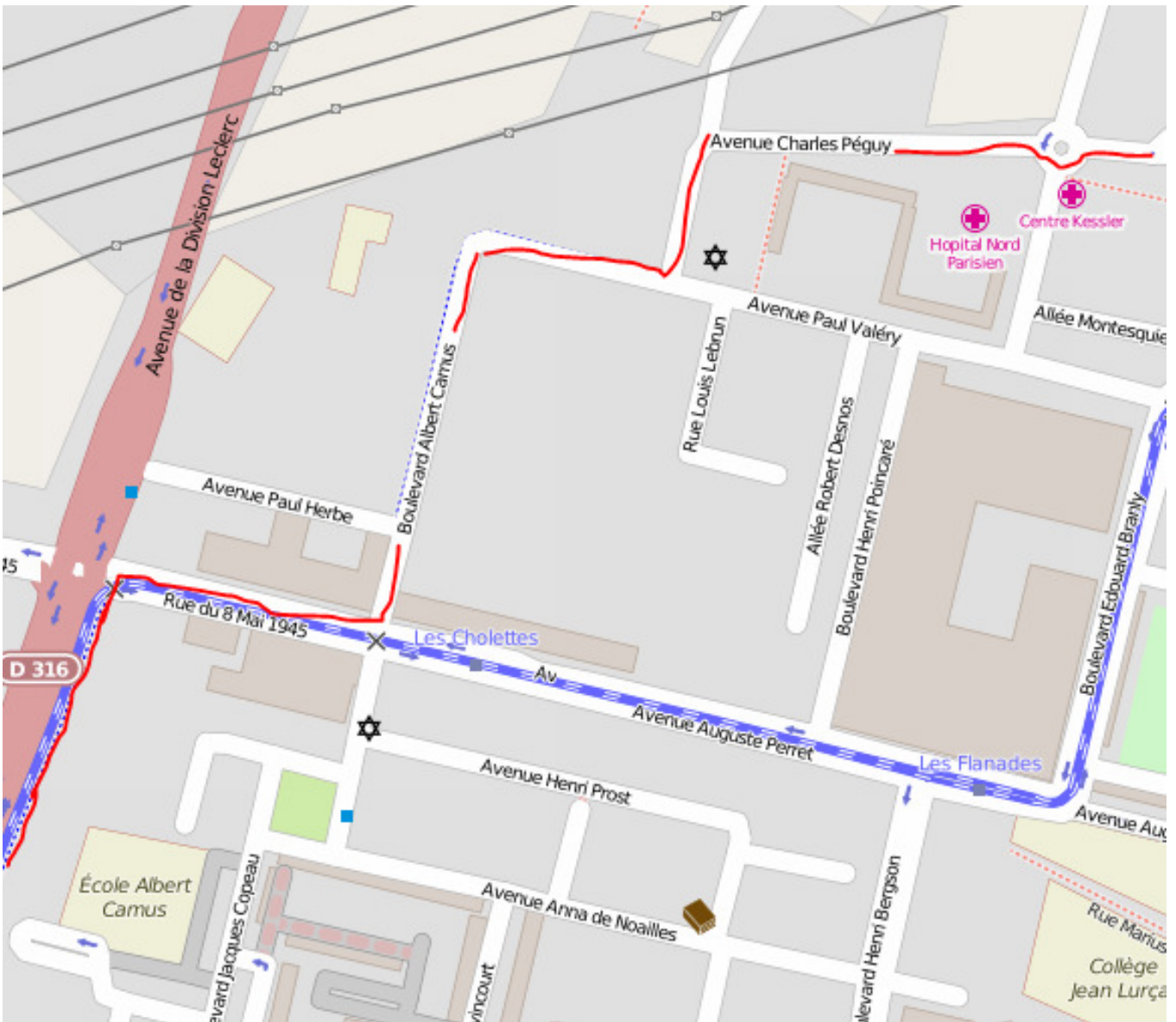
Au carrefour (dit du Barrage) prendre continuer **la piste cyclable à droite** (bidirectionnelle) sur **l'avenue de la Division Leclerc** qui descend vers Sarcelles.

Traverser le carrefour suivant (par le passage piéton), pour prendre à droite **l'Avenue du 8 Mai 45** dont la piste cyclable se situe sur la gauche de la chaussée et qui descend vers Sarcelles (210 m).

Prendre la première rue à gauche, **Boulevard Albert Camus** (la piste cyclable se poursuit sur le trottoir).



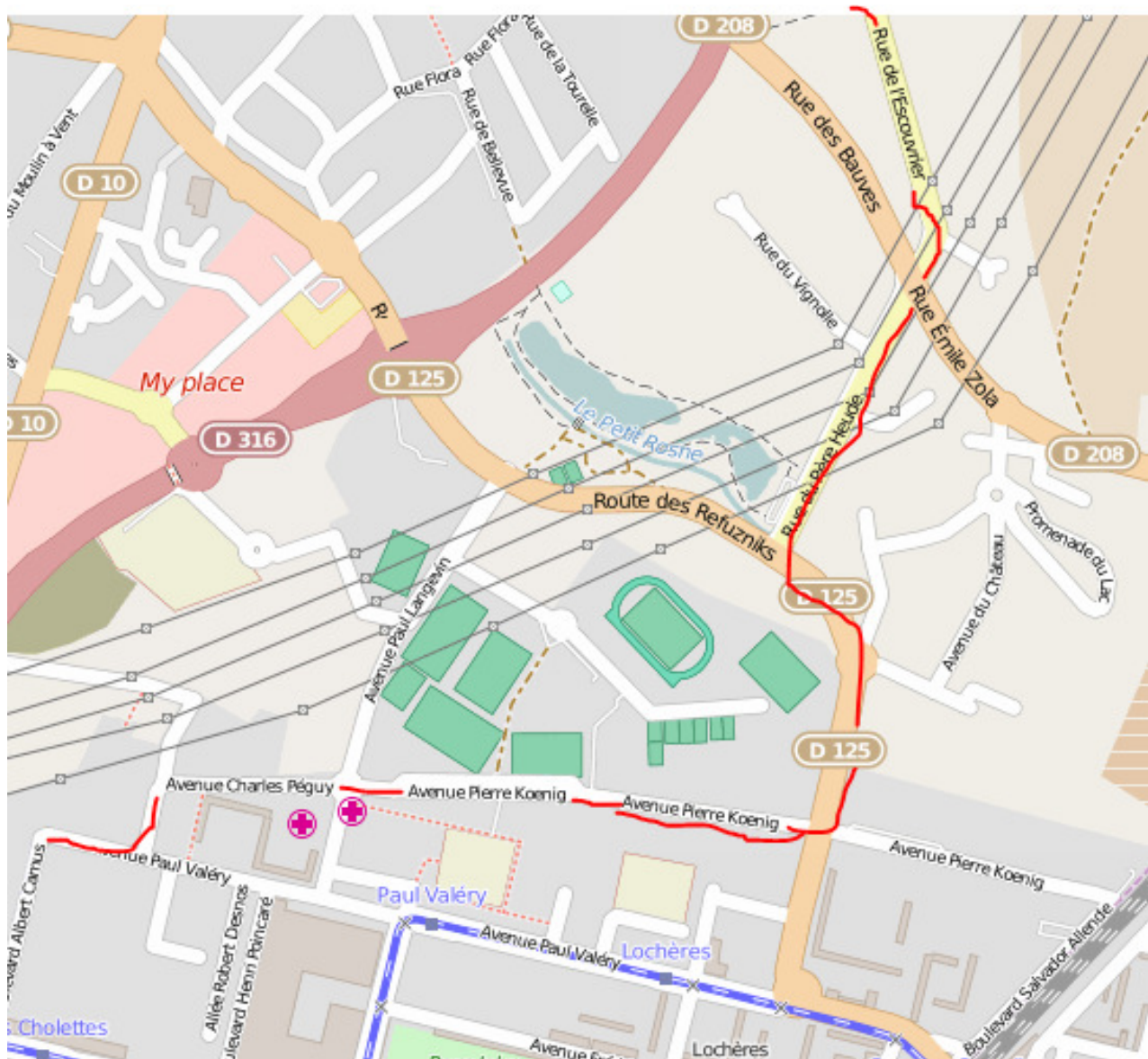
Continuer sur le **Boulevard Albert Camus** (la piste cyclable sur le trottoir) et prendre à gauche pour rejoindre l'Avenue Charles Péguy qui passe devant l'Hôpital Nord Parisien.



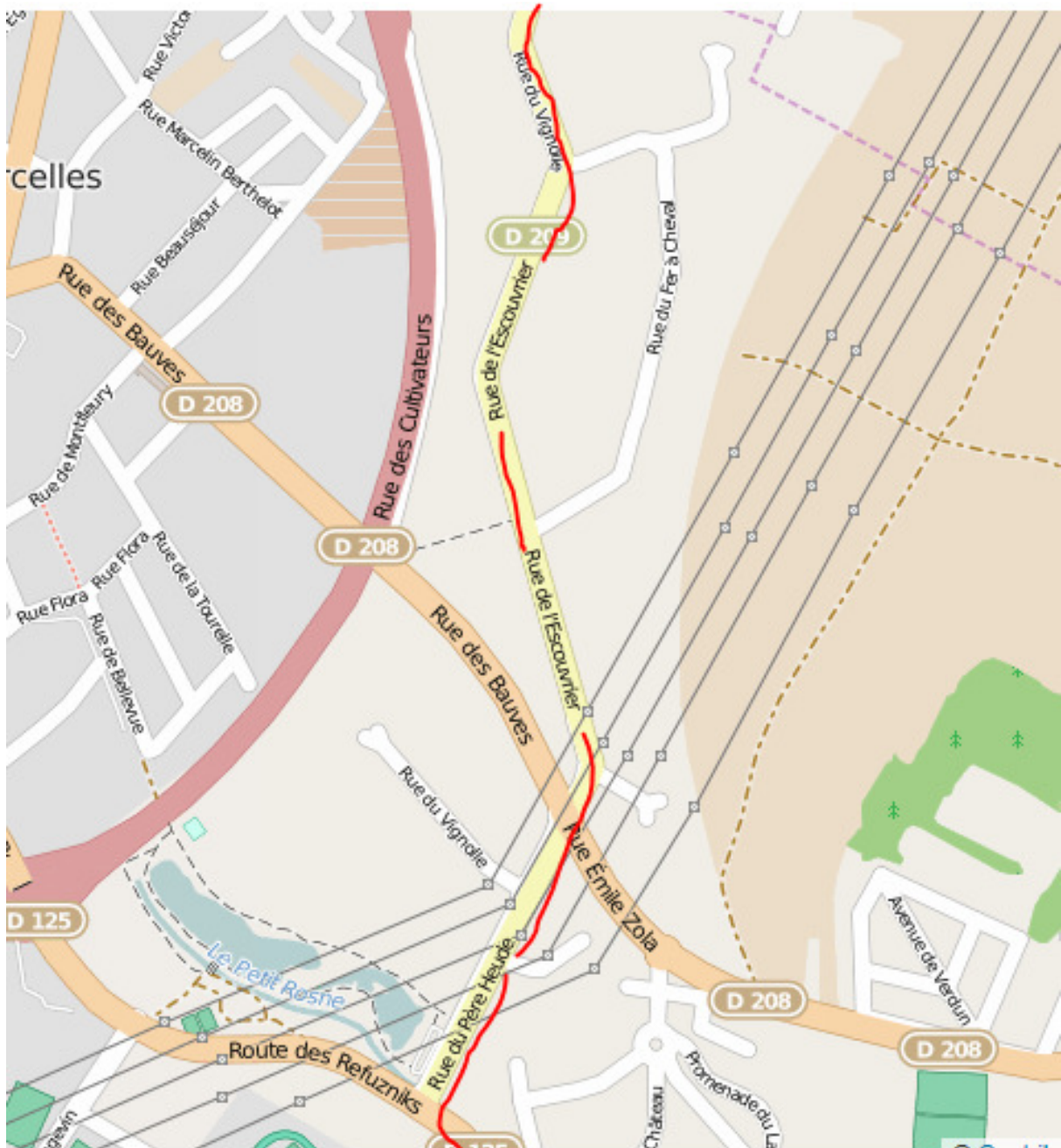
Au rond-point (Place Rhin-Danube) prendre en face **l'avenue Pierre Koenig** sur 750 m.

Au carrefour (feux) prendre à gauche la **rue des Refuzniks** (sur 250 m) ; passer le rond-point (rues des Coquetiers / Jean Lurçat) et continuer la rue des Refuzniks (270 m).

Au carrefour suivant (aux feux) prendre à droite, la **rue du Père Heude** : **prudence** car il faut traverser la rue (à la hauteur des feux) pour prendre la piste cyclable qui se situe sur la gauche de la chaussée (trottoir)

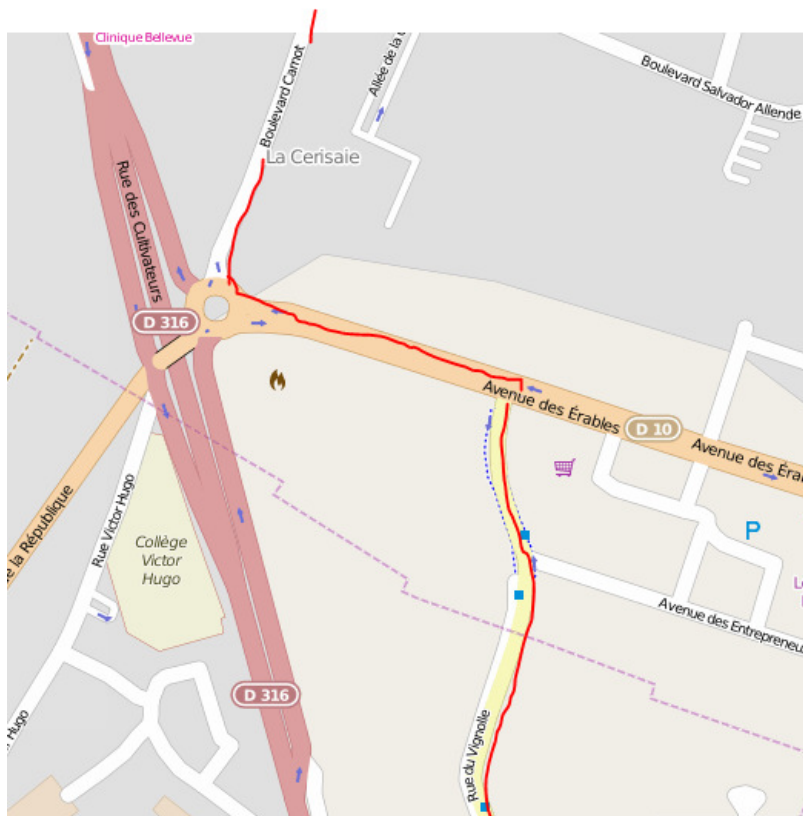


**Continuer la piste cyclable** (sur 1,8 km) qui monte dans la zone industrielle par la **rue de l'Escouvrier** puis la **rue du Vignolle** et **l'avenue des Tissonvilliers** (qu'il faut traverser pour prendre la piste cyclable sur le trottoir de droite).

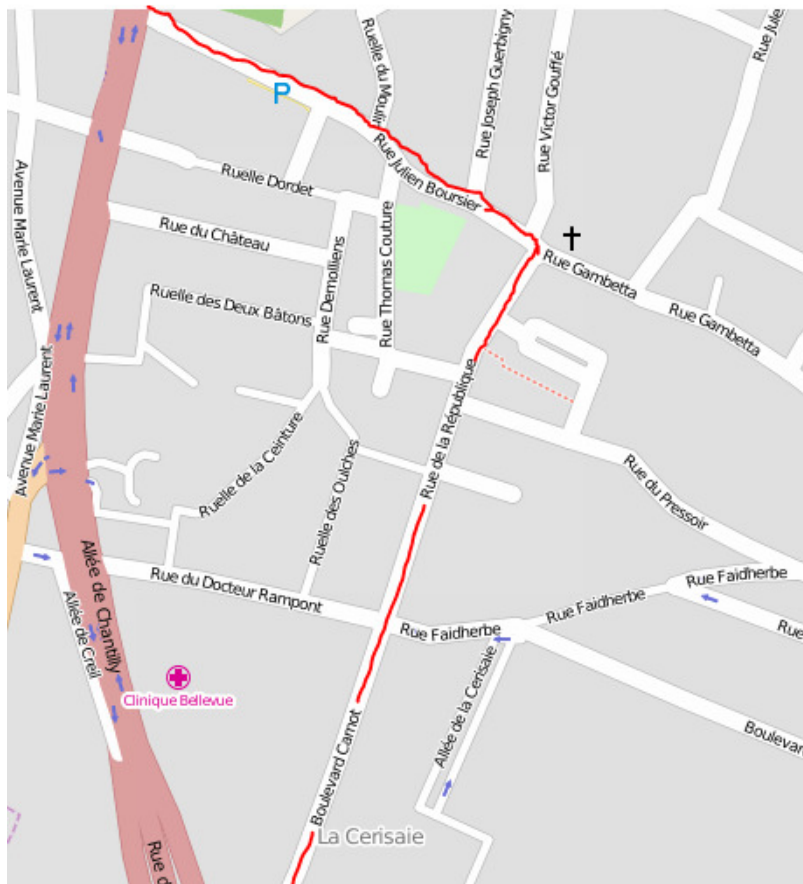


Au carrefour (traverser aux feux) prendre à gauche **l'Avenue des Erables** sur 290 m (**prudence, fort trafic**).

Au rond-point, prendre à droite le **Boulevard Carnot** puis la **rue de la République** (230 m) qui entre dans le « vieux » Villiers-le-Bel



Laisser à droite l'église St Didier, pour prendre à gauche la **rue Julien Boursier** qui débouche sur **la D316**.



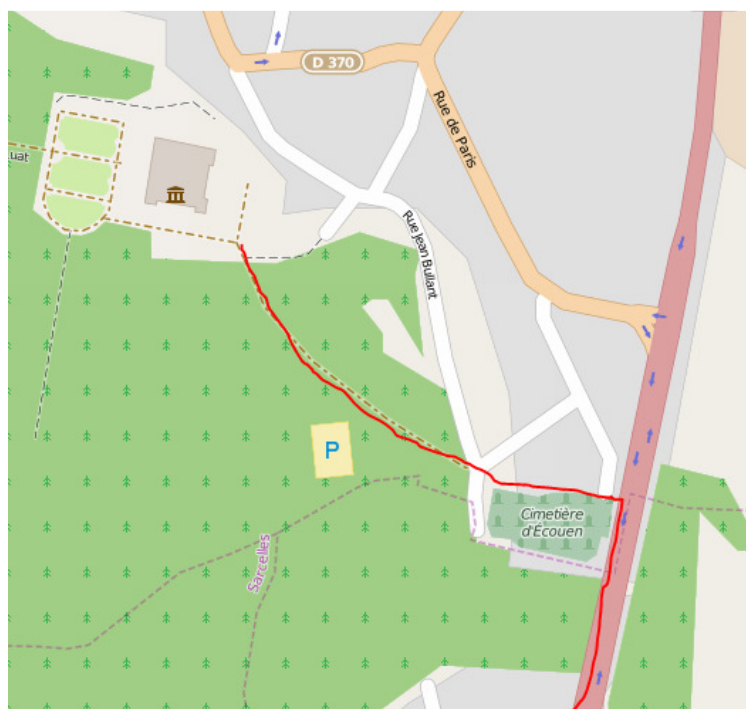


Traverser **la D316 (prudence)** à la hauteur du passage piéton pour la remonter **à droite** en empruntant **le trottoir de gauche**.

*NB : ne pas prendre la piste cyclable qui se situe sur le droite de la chaussée de la D316 car elle s'interrompt rapidement ce qui place ensuite les cyclistes dans une posture délicate pour la traverser afin de rejoindre le château d'Ecouen.*



Après avoir monté la côte, la RD316 redescend, prendre à gauche un escalier (monter son vélo) pour atteindre le bas du cimetière d'Ecouen. Le longer pour rejoindre l'entrée du parking du château d'Ecouen



Le retour s'effectue par le même itinéraire.